

himself invited to take the place. He (Hon. Mr. Holton) thought it incumbent on the gentleman opposite to explain the reasons that impelled them to such an extraordinary course as to invite a gentleman who had been absent for fifteen years, who had no domicile in the country, who had no interest in the affairs of the country, who had no seat in the Legislature, to become an adviser of the Crown and take charge of the most important department in the Government—a course which he would not claim to be unconstitutional, because our constitution is of such elasticity as to fit all occasions, but he believed that a sound and uniform constitutional practice of which that hon. gentleman himself was at one time one of the foremost champions in this country, required that the advisers of the Crown should be chosen from the prominent active public men of the country. He spoke with all respect on account of the relations that so long existed between himself and the hon. member for Renfrew, but insisted that the hon. gentleman was not in a position to enter the councils of the country. If after serving the Crown abroad he had returned to make his home amongst us, and had secured the confidence of a constituency, and the men at the head of the Government had been in sympathy with him, there would have been no objection. But to pick up a mere transient traveller, (hear, hear), was, he said, a step that could only be justified by the direst necessity. Did such a necessity exist? Probably the hon. gentlemen opposite would be able to answer. If they found after appealing in vain to the member for Sherbrooke that they had no man qualified to fill this office; if their supporters are willing to concede that not one of them was competent to aspire to the position, then he was willing to admit that the exigencies of the situation were such as might justify this extraordinary course. The other gentlemen who have been invited to join the Government having been among its supporters, particularly those who enjoyed seats in this House, he had nothing to say with regard to them; but something, he thought, must be said with reference to the policy involved in all those changes. Had any change of policy been stipulated for by the member from Renfrew? Had any change been stipulated for by the member for South Lanark when he joined the Ministry, to which he has given a general support, but who, last year, on a certain measure, gave a most determined opposition to the Government? He (Hon. Mr. Holton) had never regarded that hon. gentleman as a politician who would sacrifice his conscientious views for the sake of securing a seat in the Cabinet, and he therefore considered that he could not have joined the Government without a very full understanding with those whom he was

Gouvernement, à une personne qui a été absente pendant quinze ans, n'a pas de domicile au pays, ne témoigne aucun intérêt aux affaires nationales et ne possède pas de siège au Parlement; il ne s'agit pas, à son avis, d'un procédé inconstitutionnel, car notre constitution est assez souple pour s'adapter à toutes les situations, mais il croit que d'après une pratique constitutionnelle courante et bien fondée dont l'honorable monsieur a déjà été un des plus ardens défenseurs, il faut que les conseillers de la Couronne soient choisis parmi les hommes publics les plus actifs et les plus éminents du pays. Il ne veut pas offenser l'honorable député de Renfrew en raison des liens qui les ont longtemps unis, mais il soutient que cet honorable député n'est pas qualifié pour conseiller le Gouvernement. Si, après avoir servi la Couronne à l'étranger, il était revenu s'installer au pays et s'était assuré la faveur des électeurs et l'appui des hauts fonctionnaires du Gouvernement, il n'y aurait pas eu d'objections, mais il n'est qu'un simple voyageur de passage (Bravo!) et le choix d'une telle personne n'est justifiable que si c'est absolument nécessaire, et cela l'est-il vraiment? Les honorables membres du Gouvernement sont probablement en mesure de répondre à cette question. Si, après avoir vainement sollicité le député de Sherbrooke, ils ont constaté que personne n'était qualifié pour occuper ce poste, et s'ils sont prêts à concéder qu'aucun d'entre eux n'était capable d'en assumer les fonctions, il est alors disposé à admettre que les exigences de la situation justifiaient un tel recours. Comme il s'agissait de membres du parti, il n'a rien à redire au sujet du choix des autres personnes invitées à se joindre au Gouvernement, surtout en ce qui concerne les personnes détenant déjà un siège à la Chambre; il se demande toutefois dans quelle mesure des aspects politiques sont intervenus dans ces changements. Le député de Renfrew a-t-il exigé une modification de la politique? Le député de Lanark-Sud a-t-il exigé la même chose lorsqu'il s'est joint au Gouvernement, qu'il a appuyé d'une manière générale, mais auquel il s'est opposé fermement, l'année dernière, concernant une certaine mesure? Il (l'honorable M. Holton) n'a jamais considéré cet honorable député comme un homme politique pouvant se renier en vue de s'assurer un siège au Cabinet. C'est pourquoi il estime que l'honorable député ne se serait pas joint au Gouvernement sans une entente préalable avec ses futurs collègues et il l'apprécie trop pour penser qu'il renoncerait à ses idées à une telle fin. La Chambre en vient donc à la conclusion que la politique des banques et de la monnaie constituait le sujet de conversation au moment où les nouveaux députés ont été présentés au Gouvernement et il est d'avis que la Chambre est en droit d'obte-